

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 29 (1891)  
**Heft:** 1

**Artikel:** Seuls  
**Autor:** Chappuis, Hermann  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-192117>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 30.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

### PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50  
 six mois . . . 2 fr. 50  
 ÉTRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

### CAUSERIES DU CONTEUR

2<sup>me</sup> et 3<sup>me</sup> séries.  
 Prix 2 fr. la série ; 3 fr. les deux.

### Lausanne, le 3 janvier 1891.

A l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'An, de nombreux enfants ont été comblés de cadeaux et des plus tendres marques d'attachement. D'un autre côté, d'heureux parents jouissent de la satisfaction bien douce d'avoir pu procurer à ceux qui leur sont chers ces joies de famille et de bonheur intime. Eh bien, aux uns et aux autres, nous recommandons la lecture de la délicieuse petite histoire qui va suivre, due à la plume de M. Hermann Chappuis, l'auteur de *l'Obstacle*, charmant ouvrage dont nous avons rendu compte samedi dernier. Elle leur rappellera d'une manière touchante qu'il est en ce monde de pauvres deshérités de la fortune qu'on ne doit point oublier.

### Seuls.

Ils marchaient. Le plus grand traînant le plus petit sur une longue route qui semblait ne plus finir. Le soleil, dès longtemps, avait disparu de l'horizon et la nuit, une froide nuit d'automne, noirissait déjà la campagne. Ils marchaient toujours, n'ayant pas peur. Depuis des mois déjà, ils la connaissaient cette bonne nuit qui, seule, leur avait servi de couverture, alors qu'ils dormaient, fatigués et serrés l'un contre l'autre, enfouis dans un champ de blé ou cachés à la lisière d'un bois. Ces enfants savaient qu'elle ne contient ni loups-garous, ni croquemitaines, qui n'ont jamais existé, mais un grand sommeil qui tombe sur les gens et les choses et les repose. Que de fois ils s'étaient endormis, bercés par le cri-cri joyeux des grillons ou par le chant si doux des grenouilles ! Souvent aussi, les petiot, entendant les *ouou*, *ouou* des chouettes s'appelant dans les arbres, avaient eu un tantinet peur, mais ils s'y étaient habitués. Une nuit, un renard ayant glapi dans l'éloignement, ils s'étaient réveillés en sursaut et enfuis bien loin.

Les pauvres petits ! l'ainé avait les yeux et les cheveux noirs, l'autre était tout blond. Ils avaient perdu leur vieille grand'mère qui veillait sur eux, et ils se trouvaient maintenant seuls sur les chemins, buvant l'eau claire des fontaines

et secourus par les braves gens qui s'intéressaient à leurs figures éveillées. Ils allaient droit devant eux, comme le petit oiseau qui vole dans le ciel bleu, mais le petit oiseau a un nid pour dormir, les pauvres enfants n'en possédaient pas.

Ils marchaient, ce soir d'automne, bien las. Déjà Popaul disait :

— Je suis fatigué. Il faut nous arrêter.

Mais Ernest, l'ainé, ne le permettait pas :

— Non, Popaul, il fait froid. Nous trouverons bien une bonne femme qui nous laissera dormir avec sa chèvre. Nous aurons chaud alors.

Et, comme Popaul se plaignait toujours, il ajouta :

— S'il y a des cabris, nous nous amuserons bien !

— Qu'on peut les prendre dans ses bras ? demanda le tout petit.

— Oui, Popaul, on les prend dans ses bras et on s'endort avec.

Et l'enfant ne se plaignait plus, pensant à l'étable chaude où il dormirait sur un gros tas de foin, avec un cabri noir et blanc entre les bras.

Cependant la nuit était venue bien noire, et l'on ne distinguait plus les arbres qui, dans les prés, bordaient la route à gauche et à droite.

— J'ai faim, dit Popaul.

— Nous mangerons bientôt. Tiens, en attendant, cette croûte de pain.

Et Popaul se mit à grignoter.

— Les enfants riches, demanda-t-il tout-à-coup à son frère, les enfants riches, eux, n'ont jamais faim ?

— Non, répondit Ernest, parce qu'ils demandent à manger.

— Et qu'on *leurs y* donne toujours.

— Toujours !

Maintenant Popaul pensait à ce bonheur qu'il ne connaissait pas. Et son imagination lui représentait un grand buffet plein de bonnes choses auxquelles il n'avait jamais goûté, devant lequel se tenaient des enfants qui mangeaient et remplissaient leurs poches.

— On ne voit point de maison, dit Ernest. As-tu froid ? Popaul.

— Non, mais je suis bien fatigué.

Et il recommençait à pleurer. Alors Ernest reprit :

— Moi aussi, je suis bien fatigué, et puis j'ai mal au pied.

— Auquel pied que t'as mal ? fit le petiot, intéressé par cette souffrance de son frère.

— Au pied du soulier qui n'a point de bout.

— Y faut l'ôter.

— On ne voit plus les pierres, je me ferais mal.

— Une voiture ! cria Popaul.

Les deux enfants se rangèrent sur le bord de la route et un char roula très vite, avec un vacarme de ferrailles secouées.

Ils se remirent à marcher, toujours plus fatigués. Un chien, qui appartenait probablement au conducteur du char, passa bientôt rapide. Et ce bruit de pattes les effraya beaucoup.

— Tu as eu peur, Popaul ?

— Oui.

— C'est un chien. Faut pas avoir peur.

— Y veut pas mordre ?

— Non, il est gentil, Popaul. Il court après son maître. Ils ne sont pas méchants, les chiens. Ils ne mordent que les voleurs.

— Faut asseoir nous, reprit le petit.

— Bientôt.

— A présent !

— Ecoute, dit Ernest, peut-être que demain nous pourrions nous acheter du chocolat, une grande plaque, pas une des petites qui sont enveloppées dans du papier de plomb.

Et Popaul, distrait par ce bon souvenir de chocolat, continue à marcher. Hélas ! pour lui, c'est le bonheur suprême ! Les sous donnés qui permettent ce luxe sont bien rares.

Les enfants avancent toujours plus péniblement, Ernest regardant à gauche et à droite s'il n'aperçoit pas un gîte. La responsabilité de conduire son petit frère l'avait rendu plus sérieux que son âge. Tout-à-coup il cria :

— Une lumière, Popaul ! vois-tu là-bas ?

Les abandonnés marchaient maintenant très vite, un peu inquiets de la manière dont on les recevrait. Toc ! toc ! toc !

— Qui est là ? crie une voix de femme.

— Deux enfants, répond Ernest.

La porte s'ouvre.

— Pauvres petits, que faites-vous si tard sur les chemins et pourquoi n'êtes-vous pas à la maison ?

— On n'en a point !

— Et votre maman, votre papa, où sont-ils ?

— Morts !

— Les malheureux ! dit la vieille femme. Et où allez-vous comme ça ?

— Nous ne savons pas.

— Entrez, enfants. Je vais vous faire une soupe. Chers mignons ! seuls dans ce grand monde ! Et puis vous coucherez dans l'étable ; il y fait bon chaud.

— Qu'y a des cabris ? fait Popaul, qui n'a pas encore ouvert la bouche.

— Non, mon enfant. Pourquoi cette question ?

— Parce que Ernest l'avait dit.

— Eh bien, chéri, il y a deux agneaux. Tu pourras dormir avec eux sur le foin.

Et bientôt, les deux enfants, restaurés par une bonne soupe, reposaient au fond de l'étable. Ernest rêvait qu'il était un homme et gagnait de l'argent pour son petit frère ; et Popaul voyait en songe une grande plaque de chocolat qui lui pesait sur la poitrine et l'empêchait de respirer, ce qui le réveilla. Mais c'était un des agneaux qui dormait sur lui.

Hermann CHAPPUIS.

### Lo greliet.

On pouro petit greliet,  
Catsi dézo on coumaclliet, (\*)  
Guegnivè cein que sè passavè  
Découtè li ; et sè peinsavè :  
Tot parâi, l'est rudo galé  
Dè vairè traci lè z'osé,  
Lè tavans, mèmo lè cancoires,  
Kâ, ein préveleint, n'ont pas poaire,  
Quand l'est que dussont sailli,  
Dè s'allâ fère escarfailli  
Dein on roussin, dézo la rua  
D'on tsai dè fémé. Cllia bévua  
No z'arreve onco prâo soveint  
Quand bin on n'est pas novieint ;  
Kâ s'on dâi sailli dè son perte,  
No faut adé être ein alerte  
Po ne pas sè fère éclliaffâ,  
Tandi que s'on pào s'einsavâ  
Ein traceint dào coté dâi niolès,  
On sè va posâ su lè tiolès,  
Su lè détâi de 'na mâison  
Ao bin su on grand sapalon,  
Et quie, on ne creint ni marmaille  
Et ni lè z'erpions de n'ermaille.

Quand bin ruminavè tot cein,  
N'étâi pas que sâi mauconteint  
Dè son soo. Sein être einviablio,  
Lâi seimbiavè portant passablio,  
Et n'arâi pas volliu trukâ  
Contrè lo coitron lo pe gras  
Et ni pi avoué la carcasse  
Dè la pe galéza lemace.

(\*) Dent de Lion.

Mâ tot d'on coup, noutron greliet,  
Ve passâ on bio prevolet,  
Que cein lâi trobliâ la cervalla ;  
Kâ quand ve 'na bête asse balla,  
Na pas ein avâi dào pliési,  
Fut po crévâ dè dzalozî.  
« Porquîè lâi su-yo pas seimbiablio ?  
Se fe. Cein est-te résenablio.  
Qu'on tsancro dè petit blagueu  
Aussè dinsè ti lè bounheu ?  
L'est bio, l'est vi, l'est prin, l'est brâvo ;  
Se portant ye lâi resseimbiavè !  
Na pas que ne su qu'on greliet,  
On rein dào tot, on gringalet,  
Pe poue què lo rebouille-bâoza !  
La natoura n'est pas grachâosa  
Dè m'avâi met dein lo gros moué  
Quand l'a fé l'autro tant galé.  
Faut on caractéro robusto  
Po cein avalâ. Est-te justo ?

Tandi que noutron petit coo  
Sè lameintavè su son soo,  
L'òut on tredon dè ballalarmès (\*)  
Que cein lâi fe botsi sè larmès.  
C'étâi dâi petits brelurins,  
Tota 'na beinda dè vaureins,  
Que recaffâvont, que ruailâvont,  
Et qu'amont, avau, coraffâvont  
Lo galé petit prevolet  
Que n'eut ni l'esprit, ni l'acquouet  
Dè lè sénâ. L'eut bio traci  
Decé, delé ; tornâ, veri ;  
Ziguezagâ coum'on einludzo,  
Ne put esquivâ lo grabudzo,  
Et l'allâ s'eimbonmâ tot net  
Dein on espèce dè satsset  
Attatsi âo bet de 'na pertse ;  
Et quie, ma fâi, sein que la tertse,  
Lo pouro petit compagnon  
Trovâ la fin dè sè cousin ;  
Kâ cllião petits bouébo l'eimpougnont,  
Lo sè robont, lo sè trevougnont,  
Et sembliont trovâ dào pliési  
A lo tormeintâ sein pedi.  
Volliont tsacon teni la bête,  
Mâ lè z'âlès, lo coo, la tête,  
Tot cein est bintout dépondu,  
Et lo pouro petit lulu  
Fut de 'na petite menuta  
Assassinâ, tiâ pè cllia muta.  
« Ah ! l'est dinsè, fe lo greliet !  
L'ein coté d'étrè prevolet  
Et d'étrè bio ! L'a se n'affèrè !  
Et portant l'avâi tot po plièrè.  
Mâ dianstre ! l'est justameint cein  
Que l'a perdu et met dedein ;  
Et vayo que n'est pas facile  
Dè vivrè benhirâo, tranquillo,  
S'on est mé què lè z'autro, mâ  
Que vaut bin mi sè conteintâ  
D'étrè cein qu'on est. Dè la sorte  
Mein on est vu, mi on sè porte,  
Et vaut mi n'étrè qu'on greliet  
Què lo pe bio dâi prevolet. »

Cllião que sont dein la politiqua,  
Que gouvernont la républiqua,

(\*) Sorcier.

Sont coumeint lo bio prevolet :  
Ye font dzalâo bin dâi greliet ;  
Et quand bin ye sont hiaut pliâci,  
N'ont pardîé pas ti lè pliési,  
Kâ, vâidè-vo, coumeint que fassont,  
Y'a dâi lulus que lè tracassont  
Et que sont adé à piailli  
Tant qu'à lè traitâ dè bailli,  
Que l'âo faut on bon caractère  
Po laissi dinsè dere et fère,  
Et se sè volliont rebiffâ,  
Lè z'autro l'âo criont : A bas !  
Na ! po cllião qu'amont bin l'âo z'èsès  
Et que ne sont pas po lè niésès  
Su lè papâi, ni autrameint,  
Faut mi ne pas sailli dào reing ;  
Et vaut mi étrè, bin dâi iadzo,  
Lo simplio taupî d'on veladzo  
Catsi dein lè bou dào Dzorât,  
Què d'étrè Conseiller d'Etat.

C.-C. D.

### Les inhumations à Lausanne.

Le Conseil communal de Lausanne avait, à l'ordre du jour de sa dernière séance, une question paraissant intéresser vivement ses membres, qui s'y trouvaient beaucoup plus nombreux que d'habitude. Il s'agissait du projet de règlement sur les inhumations, présenté par la Municipalité ; et l'on pouvait constater, à l'attitude de ces messieurs, qu'ils tenaient tout particulièrement à être renseignés sur la manière dont on les conduirait au champ du repos.

Ajoutons, néanmoins, que tous bien portants, nul d'entr'eux ne paraissait avoir hâte de faire ce suprême trajet. Quand on est conseiller communal on tient à la vie, — surtout lorsqu'on appartient à la majorité.

Un premier point à décider était la gratuité des inhumations, qui n'a pas tardé à être votée. N'est-ce pas chose élémentaire qu'après avoir vécu à Lausanne, après y avoir payé les impôts et gagné d'atroces cors aux pieds sur ses pavés fatigants, la Municipalité vous rende les derniers devoirs gratuitement ?

Faut-il que les familles pauvres, au décès d'un des leurs, soient dans l'obligation de payer à la commune une note de frais toujours trop élevée pour les petites bourses ?... Faut-il, en de si tristes circonstances, les mettre dans le cas de récriminer comme ce poète, auquel les frais qui lui étaient réclamés pour l'enterrement de sa femme, avaient inspiré ce quatrain :

Les arabes ! les juifs ! ouf ! ouf ! je n'en puis  
[plus !...]

Ose-t-on écorcher les gens de cette sorte !  
Pour enterrer ma femme exiger cent écus !  
J'aimerais presque autant qu'elle ne fût pas  
[morte !]

Une autre question, qui fut l'objet d'un débat assez vif, était celle de savoir si l'on mènerait les morts au cimetière